

Avis n° 2025/06  
relatif à l'accréditation de  
Institut sino-européen d'ingénierie de l'aviation de l'université de  
l'aviation civile de Chine  
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

### Ecole

Nom :	Institut sino-européen d'ingénierie de l'aviation de l'université de l'aviation civile de Chine
Sigle :	SIAE
Type :	Public
Sites de l'école :	Tianjin

### Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

### Suivi des accréditations précédentes

avis n°2019/09-08

### Objet de la demande d'accréditation

Master de l'Institut sino-européen d'ingénierie de l'aviation de l'université d'aviation civile de Chine, spécialité aéronautique, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Tianjin

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Institut sino-européen d'ingénierie de l'aviation de l'université de l'aviation civile de Chine ;
- Vu le rapport établi par Rodolphe REVERCHON (membre de la CTI, rapporteur principal), Yvan PIGEONNAT (expert auprès de la CTI, corapporteur), Caroline BERARD (experte auprès de la CTI, experte), Nabil LITAYEM (expert auprès de la CTI, expert international), Thomas ROBERT (expert auprès de la CTI, expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 10 Juin 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

**Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur**

Renouvellement de l'admission par l'Etat	Voie de formation	A compter du début de l'année civile	Jusqu'à la fin de l'année civile	Durée d'accréditation
Master de l'Institut sino-européen d'ingénierie de l'aviation de l'université d'aviation civile de Chine, spécialité aéronautique, sur le site de Tianjin	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2029	restreinte

L'école propose un cycle préparatoire.

L'école établira **un tableau de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le 15 juin 2027, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, à l'adresse : greffe-cti@education.gouv.fr

**Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :**

**Pour l'école**

- Concrétiser et pérenniser la dimension partenariale avec la France motivant la demande reconnaissance du diplôme de Master par l'Etat Français :

- Préciser les rôles et attributions des membres de l'équipe de direction au titre de chacun des processus cartographiés comme clés dans le fonctionnement de l'école ;
- Structurer la déclinaison opérationnelle des axes stratégiques au travers d'indicateurs chiffrés, pertinents, partagés et régulièrement suivis ;
- Mettre en œuvre un « observatoire de l'emploi » afin de s'assurer de l'internationalisation des emplois tenus par les diplômés ;

- Contextualiser les compétences par rapport à leur but d'application et assurer l'appropriation de la démarche par toutes ses parties prenantes ;
- Mettre en place et exploiter des boucles de rétroaction incluant l'ensemble des parties prenantes aux processus cartographiés comme clés dans le fonctionnement de l'école ;
- Réviser les modalités d'apprentissage et d'évaluation en Français et Anglais pour garantir que le B2 exigé pour la diplomation soit effectif non pas en cours mais en sortie de cursus ;
- Redynamiser les partenariats internationaux par des flux entrant et sortant accrus d'apprenants, d'enseignants et de personnels ;
- Elaborer un plan de communication et de présence digitale actualisant et valorisant les atouts différenciant du parcours SIAE.

Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants:

Intitulé du diplôme	A compter du début de l'année civile	Jusqu'à la fin de l'année civile
Master de l'Institut sino-européen d'ingénierie de l'aviation de l'université d'aviation civile de Chine, spécialité aéronautique	2026	2029

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 10 juin 2025

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 8 juillet 2025

La présidente  
Claire PEYRATOUT

